



COMMISSAIRE DE PISTE

- Être souriant accueillant et sportif
- Pas besoin de formation spécifique, vous serez formé sur place
- Avoir 18 ans minimum
- Horaires variables en fonction de l'activité du lundi au dimanche (à partir de 9h30 au plus tôt et fin 00h au plus tard)
- Temps partiel ou temps plein
- Convention collective (sport)
- Salaire SMIC horaire
- Tickets restaurants
- Impérativement véhiculé
- Poste évolutif

Envoyer votre candidature avec CV et lettre de motivation par mail : exploitation@park-events.com